



Réf : CFVU /2016/Election (Bureau Commission de la recherche)

**COMMISSION DE LA RECHERCHE
SÉANCE DU 7 AVRIL 2016**

**DÉLIBÉRATION PORTANT DÉSIGNATION DE MEMBRES POUR SIÉGER AU SEIN DU BUREAU
DE LA COMMISSION DE LA RECHERCHE DU CONSEIL ACADÉMIQUE
DE L'UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE**

➔ Le 7 avril 2016, la commission de la recherche du conseil académique de l'Université Bordeaux Montaigne réunie sous la présidence de Madame Hélène VELASCO-GRACIET,

Vu le Code de l'Education, et notamment ses articles L.712-2 et L.712-5 ;

Vu la délibération du conseil d'administration de l'Université Bordeaux –III portant adoption du nouveau nom d'usage d'établissement Université Bordeaux Montaigne ;

Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne ;

Considérant les candidatures en présence pour composer le bureau de la commission de la recherche du conseil académique de l'Université Bordeaux Montaigne,

➔ Sont désignés membres du bureau de la commission de la recherche du conseil académique de l'Université Bordeaux Montaigne :

Catégorie	Personnes désignées
Personnels d'enseignement	• collège des PR et assimilés (7 sièges): - ANTOLIN Pascale ; - BEGHAIN Véronique ; - CADIOU François ; - COLLIGNON Béatrice ; - ETXEPARE Ricardo ; - FERRER Véronique ; - FIGEAC Michel.
	• collège des personnels titulaires de la HDR (1 siège): - FLORENCHIE Amélie.
	• collège des personnels docteurs (2 sièges): - AMELOT Xavier ; -NERCAM Nicolas.
	• collège des personnels Autres enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs (1 siège): - DASCALAKIS Maria-Gabriela.
Personnels Biatss	(2 sièges): - DUCOURNEAU Laurence ; - FIGAREDE Brigitte.
Etudiant-e-s	(1 siège): - MANSION Nina.
Personnalité extérieure	(1siège): - LEURET François – Xavier.

→ Le mandat du représentant étudiant au bureau de la commission de la recherche est de 2 ans.

→ Le mandat des autres membres du bureau de la commission de la recherche est de 4 ans.



La Présidente,

Hélène VELASCO-GRACIET.

Publié le:

- 8 AVR 2016

Transmis au recteur chancelier des universités le:

- 7 AVR 2016